

PUBLIE LE

- 9 OCT. 2007

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 2 OCTOBRE À 20 HEURES 30

L'An Deux Mille Sept, le 2 Octobre 2007

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 2 Octobre 2007 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean SICARD, Michel FRANQUES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Jean-Pierre BOUCLY, Marcel COULIOU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Serge NEAU.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Josette BÈS, André BAUP, Josian VAYRE, Gérard FABRE, Doris HUCHEDÉ, Claude RAMON, Gérard SOULOUMIAC, Pierre CRESPO, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants présents non votants : Madame, Messieurs, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Patrice MANGIONE.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Christine DEVOISINS, Geneviève PARMENTIER, Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Louis BARRET, Pierre COSTES, Dominique BILLET, Christian BONZI, Max AMIEL, Guy BORIES, Michel ANDRAL, Christian CHAMAYOU, Félix TORRÈS, Michel MIENVILLE, Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC, Michel DELPOUX, Michel ALBINET.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Jacqueline LAPEYRE, Gisèle DEDIEU, Frédéric ESQUEVIN, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Pierre GUIRAUD, Jacques HUC, Christian MALGOUYRES, Jean-Louis RAUCOULES, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Elisabeth LARAUD, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Marcel CASSAGNES, Eliane CARLES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Christiane SÉGURA.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 34

Votants (titulaires, suppléants votants) : 31

N° 3 - 102 / 2007 : ADOPTION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE L'ALBIGEOIS 2007 - 2012

Pilote : Habitat

Autres services concernés : Direction Générale des Services
Finances et Budget

Monsieur Claude JULIEN, rapporteur,

Depuis la délibération du conseil communautaire du 27 mars 2007 intégrant les avis favorables des 17 communes et du Syndicat du SCOT du Grand Albigeois au projet de PLH, la Communauté d'agglomération a transmis les documents au Préfet du Tarn qui après examen du Comité Régional de l'Habitat a émis par courrier en date du 31 juillet 2007 ci annexé, un avis favorable assorti de quelques recommandations.

Compte tenu de la priorité donnée à l'objectif de développement de l'offre de logements à prix maîtrisés en 1^{ère} phase triennale du PLH (2007-2009), je vous propose de caractériser l'engagement de la communauté d'agglomération dans la réalisation de logements locatifs sociaux PLUS et PLAI sur cette période et d'annexer cette décision aux documents PLH définitifs.

Il convient désormais d'adopter le Programme Local de l'Habitat qui couvrira la période 2007-2012.

Je vous propose donc :

- d'adopter définitivement le Programme Local de l'Habitat de l'Albigeois 2007-2012 tel qu'arrêté par le conseil communautaire du 27 mars 2007
- d'annexer aux documents PLH, la décision relative aux conditions de mise en œuvre de l'aide communautaire à la réalisation de logements locatifs sociaux PLUS et PLAI pour la 1^{ère} phase triennale 2007-2009
- de décider de la mise en œuvre des mesures de publicité prévues à l'article R 302-11 et 12 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le Code de la Construction et de l'Habitation

VU les délibérations du Conseil communautaire de l'agglomération albigeoise, n°3/59 du 15 avril 2003, n° 2 - 46 / 2006 du 27 juin 2006 et n° 1 - 8 / 2007 du 27 mars 2007 et le Projet de Programme Local de l'Habitat de l'Albigeois 2007-2012

VU l'avis du Préfet du Tarn sur le projet de PLH de l'Albigeois après avis du Comité Régional de l'Habitat de Midi Pyrénées du 15 juin 2007, transmis par courrier du 31 juillet 2007 et ci annexé

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **ADOpte** le Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'Albigeois 2007- 2012 tel qu'arrêté par le conseil communautaire du 27 mars 2007 et ci-annexé.

↳ **DÉCIDE** d'annexer aux documents PLH, la délibération relative aux conditions de mise en œuvre de l'Aide communautaire à la réalisation de logements locatifs sociaux PLUS et PLAI, pour la 1^{ère} phase triennale 2007-2009

↳ **AUTORISE** Monsieur le Président à mettre en œuvre les mesures de publicité prévues à l'article R 302-11 et 12 du Code de la Construction et de l'Habitation

Pour extrait conforme,
Fait le 2 Octobre 2007,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

